

La page des lecteurs-rédacteurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **3 (1957)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

LA PAGE DES LECTEURS-RÉDACTEURS

Messieurs,

Ma femme, en lisant le « *Messenger Suisse* », n° 2, 1957, me fait remarquer la « protestation » d'un abonné qui se trouve choqué du caractère « religieux » de la revue. Je suis assez pointilleux sur le comportement — (ou le caractère) — religieux ou politique des journaux dont j'accepte la lecture. Mais, franchement, je n'ai encore rien découvert dans votre Revue qui ne soit pas strictement neutre sur ses positions.

La Revue cherche à nous renseigner objectivement sur ce qui se passe dans le pays, ce qui ne peut que nous faire beaucoup de bien. Je suis convaincu que les citoyens de la 5^e Suisse aiment leur pays, même s'ils ne l'ont jamais vu. Pour ce qui me concerne, j'aime beaucoup la Suisse pour ses beautés naturelles, la haute moralité de ses habitants, son développement économique et son standard de vie.

Je me permets de souligner que, étant communiste et chrétien, je me sens plus à l'aise en France, pays de grande liberté, de haute spiritualité et d'esprit chevaleresque que l'on ne rencontre dans aucun autre pays du monde, raisons majeures pour lesquelles j'aime la France, ma seconde patrie.

Bien fraternellement à vous.

Louis TSCHUMI.

Merci pour votre courageuse et intéressante lettre.

Nous avons été très surpris d'apprendre que notre Revue pouvait avoir aux yeux de certains lecteurs un caractère « religieux ». Vous nous fournissez là un argument de réponse dont la portée n'échappera à personne.

Madame,

Je vous avais demandé une adresse si possible pour se procurer du bois pour découpage, comme on en peut avoir en Suisse, ainsi que des plans de reproduction pour la dite exécution et, si possible, le matériel de fine exécution. Car toutes les adresses que vous avez eu l'obligeance de me procurer ne se plient pas à cette exécution. 1° Le bois est toujours en contre-plaqué de trois feuilles au lieu d'une feuille d'environ 4 à 5 mm., comme on peut se les procurer en Suisse, même dans les grandes Maisons comme la « *Maison du bois* », place Voltaire, ce bois est introuvable. 2° Les plans sont introuvables, ce qui m'intéresserait spécialement ce serait des plans pour exécution de chalets suisses. Pour de plus amples renseignements, comme beaucoup de compatriotes comprendraient peut-être mieux, en Suisse allemande cela est connu sous le nom de Laubsägele et se trouve en général, pour toute fourniture se comportant à cette réalisation, chez les quincailliers.

Je vous serais reconnaissant si, dans le courrier du journal du *Messenger Suisse*, vous pourriez demander si une personne pourrait me procurer cette adresse.

En vous remerciant d'avance pour vous avoir dérangée, recevez Madame, mes obligations et dévoués remerciements.

Jean HEDIGER.

Nous faisons appel à nos amis lecteurs afin que M. Jean Hediger puisse trouver le matériel dont il a besoin.

30-1-1957.

Monsieur,

Je suis une de vos abonnées au Journal, le *Messenger Suisse*. Excusez-moi de venir vous déranger pour une pareille bêtise. Voilà, j'ai quatre petits chats, trois petites chattes et un petit chat, tous très mignons, surtout très propres. Est-ce qu'il n'y aurait pas parmi la Colonie des personnes que ça intéresserait ? Je les donnerais volontiers contre bons soins naturellement. Ils ne sont pas angora, mais il y en a deux gris et blanc très jolis.

Excusez-moi encore et recevez, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Mme V. LORINÉ.

Si vos chatons sont encore là, Madame, nous espérons qu'en réponse à votre lettre parvenue entre deux numéros, il se trouve quelques mères chattes qui pourraient vous remplacer dans votre affection pour les quatre frères « minous ».

Vincennes, le 16-2-1957.

Chers Compatriotes,

Je vous adresse, un peu en retard et je m'en excuse, ma cotisation et profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous féliciter pour la belle tenue de notre *Messenger* que je voudrais bien voir encore croître et embellir, je crois que le concours de la publicité nous fait défaut, ne trouverait-on pas parmi les membres de la Colonie des dévouements pour faire de la prospection parmi les affaires commerciales et industrielles suisses, franco-suisses et même les autres, des firmes qui consentiraient à nous confier de la Publicité ?

Pour terminer, à vous tous, mes chers compatriotes, un très amical salut et en particulier à M. Lampart que j'ai connu aux *Eclaireurs suisses de Paris*, à l'époque où je faisais partie du Bureau.

Bien vôtre,

J. BENOÎT.

P.-S. — Où pourrais-je connaître le résultat de la Loterie Hôpital suisse, merci !

Evidemment, cher Monsieur, c'est ce que nous nous efforçons de faire, mais on nous oppose le tirage, alors que, chez nous, c'est avant tout une question de prestige que nous voulons faire valoir. Le résultat de la Loterie de l'Hôpital suisse a paru dans notre numéro de janvier. Merci pour les adresses d'éventuels annonceurs. Nous allons les contacter. Cordialement !

Encore des félicitations !

Merci à vous tous, lecteurs et lectrices, pour vos paroles d'encouragement. Écrivez-nous ! et, une fois de plus, faites en sorte que « *Le Messenger Suisse de Paris* » devienne le trait-d'union des membres de la Colonie suisse de Paris.